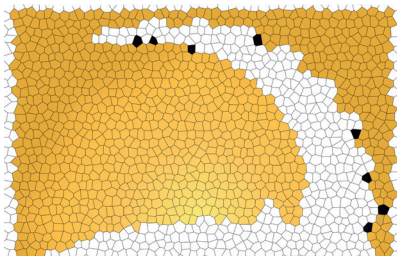


Les Gens d'HMV



Feuille de liaison des agents du CIAS HMV et de la CCHMV. Chaque mois, un focus service et des news. N°20 - Juin 2023

Le bon accueil de la MC

L'interview des agents du rez-de-chaussée, après l'intégration dans les nouveaux locaux de la Maison Cantonale.

Patou et Jessica, vous avez investi le nouvel accueil dans l'extension de la Maison Cantonale, quels sont vos premiers retours d'expérience sur le lieu, son organisation spatiale, son agencement ?

Jess. L'espace est clair, aéré et chacun a sa place... cela nous change après un an dans le local provisoire où nous faisons les RDV France Services dans notre cuisine / espace reprographie (sic). La cohabitation des différents publics reçus était parfois épique.

Patou : Oui, agréable de travailler dans des locaux neufs, modernes, aérés et spacieux. Une remarque sur les espaces attribués, la plupart de la clientèle se dirige spontanément vers ce qui se trouve devant elle en entrant, soit l'Espace propriétaires et le PNV. Nous devons parfois l'interpeller pour la rediriger vers nous. Une signalisation visible depuis l'entrée devrait améliorer la définition des espaces.

En quoi cela change-t-il votre cadre de travail ?

Jess. Possibilité pour nous de pouvoir être en « off » du public pour mener à bien nos différentes missions, suivant notre organisation. Dans le local provisoire il n'était pas concevable, pour le public nous voyant ensemble en front office, que nous ne soyons pas disponibles toutes les deux. Cela pouvait créer de la défiance.

Patou. Une place pour tous. Après une année de travail dans un espace exigu, je suis très contente de pouvoir accueillir les gens dans cet espace neuf.

Quel impact sur l'accueil du public ?

Jess. Un gain en termes d'espace et de confidentialité. Le public local est venu voir ce nouveau bâtiment et certaines personnes se sont remémoré l'histoire de l'ancien Buffet de la Gare, qui avait pré-existé ici. Avoir conservé une partie du mur extérieur participe à conserver la mémoire du territoire. Quant aux touristes, ils nous disent tous que c'est mieux, plus clair et plus vaste.

Patou. Les clients en vacances et les habitants sont ravis de découvrir ces nouveaux espaces, qu'ils trouvent, en général, très clairs, aérés, modernes. Ils remarquent les matériaux utilisés (bois, peinture blanche), qui participent à rendre les lieux chaleureux. De leur côté, les habitants qui viennent en rdv France Services, trouvent l'extension très accueillante et sont contents de l'espace dédié à France Services par rapport à la confidentialité. Bref, des retours positifs et agréables.

Jess, Patou. Beaucoup s'interrogent sur la disparition de l'espace d'exposition.

La MC dispose donc aujourd'hui d'un espace confidentiel, remplit-il bien sa fonction ?

Jess. Il est plus agréable et professionnel pour nous de recevoir le public dans un espace dédié, confidentiel, fermé et qui ne gêne pas non plus la vie de nos autres collègues.

Patou : Oui, cet espace remplit bien sa mission. La disposition du mobilier permet aux clients de voir ce que nous faisons sur l'ordinateur, et nous sommes en face d'eux, c'est plus facile, pour la compréhension, de se parler face à face ; ainsi nous gardons par la même une distance nécessaire.

Quelles sont les grandes catégories de questions du public touristique estival ?

La mobilité, les transports en commun en HMV, les taxis, mais aussi les choses à voir et à faire sur le territoire, beaucoup de questions autour de la frontière, comment se rendre en Italie (Bardo et Turin). La randonnée ensuite, les visites culturelles, les hôtels de Modane, les marchés, les fêtes et manifestations de la semaine.

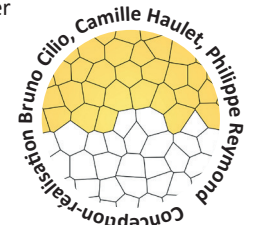
Laquelle arrive en tête ?

La mobilité en HMV... et vers l'Italie. Beaucoup de demandes également pour la rando mais sur cette thématique, la présence du PNV nous soulage un peu, Rose et Audrey prennent souvent le relais.

Est-ce qu'il arrive que le public vous pose une « colle » ou une question déroutante, ou hors sujet par rapport à la fonction de l'accueil ?

Jess. Oui ! Tous les jours !! On doit souvent se transformer en agent de la SNCF, donner des horaires de train et organiser des transports vers d'autres vallées... On devient aussi météorologue quand les clientèles touristiques souhaitent savoir quelle température il fera dans... une semaine ou si... dans quelques mois... quand ils viendront pour leurs vacances de neige, il y aura de la neige, s'il leur faudra des chaînes et ils ne comprennent pas que l'on ne puisse pas leur fournir une réponse exhaustive. Quand les gens sont en vacances, leur cerveau est aussi en vacances... j'ai hâte d'être dans mes propres vacances pour débrancher, moi aussi, mon cerveau :-)

Patou : Je confirme, très souvent, mais nous essayons toujours de trouver la réponse via internet, ou de leur trouver l'interlocuteur.



Rémunération : augmentation de la valeur du point d'indice

Le décret n° 2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation a pour effet :

Au 1^{er} juillet 2023 :

● d'augmenter la valeur du point d'indice de la fonction publique de 1,5 %. La valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 majoré est ainsi portée de 5 820,04 euros à 5 907,34 euros.

● d'attribuer également des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418, permettant ainsi une revalorisation des grilles de début de carrière des catégories C et B qui avaient vu l'incidence de certains changements d'échelons neutralisée par les augmentations successives du SMIC.

D'autres premiers témoignages de collègues qui occupent également le rez-de-chaussée :

Dany (Habitat) : Bureau neuf, agréable ; dommage qu'il n'y ait pas la clim ! En revanche très bien insonorisé. Dans l'attente d'accueillir les nouveaux collègues du service « habitat - immobilier de loisir ». Hâte de voir l'Espace propriétaires structuré, aménagé et en ordre de marche.

Marie-Luce (Taxe de séjour) : Les nouveaux locaux sont fonctionnels, lumineux et donc agréables pour travailler. Avec l'escalier centrale, on dirait une ruche où le personnel, la population, les élus et les vacanciers vont et viennent... (cependant je ne voudrais pas faire les vitres :-)

Bruno et Camille (Communication) : Pour avoir connu les 4 m² de la Com' dans l'ancienne configuration, les 19 m² d'aujourd'hui, partagés avec Camille, sont en cohérence avec le service. Espace agréable et lumineux. Et Camille a gagné un vrai bureau. Belle opération ! Et on retrouve la proximité avec les collègues/services, le public.

Le rdc de la MC c'est aussi l'espace PNV occupé cet été par Rose Ranieri (dernière année pour Rose) et Audrey Robert, l'Espace propriétaires, deux bureaux itinérants, l'Espace public Numérique, un bureau confidentiel, un local de stockage, une grande salle de réunion, le bureau du CIAS, un espace repro, des toilettes publics, des toilettes + douche pour le personnel, un local technique (baie informatique).



Le CST, quesako ?

Le Comité Social Territorial

Le Comité Social Territorial (CST)* est un organe statutaire de consultation sans personnalité morale, composé de :

- Représentants du personnel.
- Représentants de l'établissement

Un organe permettant le dialogue social :

- Droit de participation aux décisions des fonctionnaires et contractuels
- Examen des décisions collectives de travail et des conditions de travail

Il rend des avis préalables obligatoires ou débat de grands sujets.

Il est obligatoirement consulté pour avis sur :

- L'organisation et le fonctionnement des services
- Le plan de formation
- Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire, d'action sociale et d'aide à la protection sociale complémentaire : création/modification du régime indemnitaire, astreintes et permanences, titres restaurant, participation financière des employeurs à la protection sociale complémentaire santé/prévoyance...
- La protection de la santé physique et mentale, l'hygiène, la sécurité des agents dans leur travail
- Les projets d'aménagements importants
- Etc.

Voici quelques éléments qui vont notamment être travaillés cette année :

- > Mise à jour du Régime Indemnitaire.
- > Analyse accident de travail

Focus sur les visites de site du CST

Pour quoi faire des visites de sites ?

- > Pour s'assurer que tous les agents exercent leur activité en sécurité et bénéficient de bonnes conditions de travail.
- > Pour faire remonter des problèmes éventuels.
- > Pour trouver des solutions améliorant la sécurité et les conditions de travail.

Cette visite s'applique à tous les corps de métier.

Pour cette année 2023, des visites de sites sont prévues :

- A la résidence autonomie, lundi 3 juillet
- A la piscine intercommunale de Modane le mardi 22 août (observation) et jeudi 14 septembre (entretien).
- A la Maison Cantonale fin 2023
- Au Pôle Enfance Jeunesse - printemps 2024

Les agents concernés par ces visites seront prévenus en amont.

Qui sont les représentants du personnel

Les membres sont constitués d'agents de la CCHMV et du CIAS HMV.

4 MEMBRES TITULAIRES :

Jessica GRIVEL. CCHMV. Pôle Ressources. Service Moyens généraux. Agent de prévention CCHMV / CIAS HMV. 2^e mandat.



Laura ATZENI JEANNOLIN CCHMV. Pôle Technique - Aménagement. Service Assainissement collectif. Responsable Eau potable & Assainissement c. 1^{er} mandat.



Anthony LEFEBVRE. CIAS HMV. Pôle Enfance / Jeunesse. Coordinateur jeunesse. 2^e mandat.

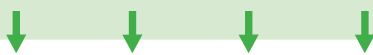


Marie THOLLET CIAS HMV. Pôle Enfance / Jeunesse. Coordinatrice pédagogique enfance. 2^e mandat.



Rôle des titulaires :

Ils siègent au CST et votent si le sujet requiert un avis. Lorsqu'une question à l'ordre du jour, dont la mise en œuvre nécessite une délibération de la CCHMV ou du CIAS HMV, recueille un avis défavorable unanime des représentants du personnel, cette question fait l'objet d'un réexamen et donne lieu à une nouvelle consultation du CST dans un délai compris entre huit et trente jours. Entre les deux séances du comité, les représentants de l'employeur et les représentants du personnel organisent une concertation pour aboutir à un rapprochement. Le CST siège alors valablement sur cette question quel que soit le nombre de membres présents. Il ne peut être appelé à délibérer une nouvelle fois suivant cette même procédure.



Comment contacter les représentants du personnel du CST ?

> En direct et Par mail : rep-personnels-cc-cias@outlook.fr

Pour toute question et si :

- vous rencontrez des difficultés sur votre poste de travail (mal-être, harcèlement...)
- vous avez des questions relatives aux conditions et sécurité au travail, à des réaménagements de poste...

Les Représentants du personnel sont tenus au secret professionnel.

> Par écrit sur le Registre de Sécurité qui sera relevé par l'autorité territoriale et soumettra la demande aux membres du CST.

4 MEMBRES SUPPLÉANTS :

Aurore PERROUD CCHMV. Assistante des pôles : Techniques - Aménagement, Artisanat - Commerce - Industrie, Tourisme. 1^{er} mandat.



Christelle GERVASONI. CIAS HMV. Pôle Insertion - Solidarité. Service Information - Prévention Parentalité. Animatrice Structure Information Jeunesse. 1^{er} mandat.



Amandine CESARI CIAS HMV. Pôle Enfance / Jeunesse. Animatrice / Directrice Enfance. 1^{er} mandat.



Arnaud DI SANDRO CIAS HMV. Pôle Cuisine centrale. Cuisinier 1^{er} mandat.



S'il y a intervention d'un RP au sein d'un service, ce ne sera pas un RP membre du service concerné, car les représentants sont tenus à la neutralité.

Qui sont les représentants de l'employeur ?

4 MEMBRES TITULAIRES :

Philippe REYMOND Directeur général des Services CCHMV et CIAS HMV.

Christian SIMON. Président CCHMV et CIAS HMV.

Jean-Marc BUTTARD.

Maire d'Avrieux. Vice-président en charge de l'action sociale à la CCHMV et Vice-président du CIAS HMV.

Jean-Claude RAFFIN. Maire de Modane. Vice-président en charge des RH et des finances à la CCHMV et membre du conseil d'administration du CIAS HMV.

4 MEMBRES SUPPLÉANTS :

François CHEMIN Maire de Fourneaux. Vice-président en charge de l'eau, assainissement et CAO à la CCHMV.

Sylvain MARGUERON. Directeur adjoint des services CCHMV et CIAS HMV.

Jacqueline MENARD. Adjointe au maire de Val-Cenis. Maire déléguée de Val-Cenis Lanslevillard et membre du conseil d'administration du CIAS HMV

Maurice Bodecher 1^{er} adjoint au maire d'Aussois. Vice-président en charge de la Culture et de la Communication à la CCHMV.